



## RECRUTEMENT SERVICE CIVIQUE

L'association "Les Ateliers Musicaux" a pour objet de favoriser toute activité permettant le développement d'une pratique vivante et créative de la musique, et son accessibilité à tous les publics. Les moyens mis en œuvre pour assurer ce développement sont la promotion d'une éducation musicale de qualité, la sociabilisation par la musique de groupe, l'organisation et l'animation d'événements culturels à destination de tous publics. Les Ateliers musicaux mettent l'accent sur "la musique en partage" : rencontres de musiciens amateurs de tous niveaux et de tous horizons.

La mission proposée à un volontaire dans le cadre du service civique amplifiera l'action de l'association dans son objectif de "la musique en partage". Guidé par les bénévoles de l'association, les salariés et sa tutrice, le ou la volontaire apportera sa contribution, selon ses affinités, à l'organisation d'événements musicaux à destination de tous publics. Il ou elle contribuera à faire vivre l'association de façon générale, avec les animateurs salariés de l'association.

**Durée de la mission** : 8 mois à compter du mois de Septembre

**Nombre d'heures hebdomadaires demandées** : 24h (horaires flexibles entre le lundi et le vendredi à définir)

**Rémunération** : 580,62€ net

**Les conditions** : 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, ne pas avoir déjà fait de service civique